Pierre Charon, sénateur LR, interpelle le gouvernement sur la politique des visas délivrés aux Algériens et dénonce les refus «comme une forme d'humiliation»

17/02/2021 à 18h43



Un sénateur LR, Pierre Charon, élu de Paris, s'en est inquiété par une question posée au ministre de l'Europe et des affaires étrangères après avoir pris connaissance du rapport d'information «sur la politique des visas» déposé par deux députés, M'jid El Guerrab et Sira Sylla, au nom de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Qui s'inquiète encore du sujet des visas pour les Algériens qui ont grandement baissé en 2020, comme nous l'avions évoqué dans El Watan il y a peu. Apparemment, la diminution constatée s'explique par la pandémie mondiale, mais aussi par la crainte des allers sans retour vers la France.

Les deux députés y énoncent clairement la corde raide de la délivrance méfiante des visas aux ressortissants africains. «*La politique des visas poursuit un triple objectif : la prévention du risque sécuritaire, le contrôle des flux migratoires et le renforcement de l'attractivité du*

territoire», notent-ils, sachant que le troisième aspect reste le parent pauvre.

«*En 2019, la France a délivré 3,5 millions de visas de court et de long séjours sur les 4,3 millions de demandes enregistrées par les services consulaires*.» Allant plus loin, ils dénoncent «*la faiblesse relative du nombre de visas délivrés aux ressortissants d'Afrique subsaharienne*.» […] Le sénateur Pierre Charron dans sa question au gouvernement le 28 janvier s'en tient au cas algérien : «*Ce rapport regrette l'importance des taux de refus de visas dans certains pays. ''Le taux de refus moyen à l'échelle mondiale était de 16,3% en 2019, mais en Algérie, ce taux atteignait 45%''. Vos rapporteurs s'interrogent sur cette volonté clairement chiffrée et objective de fermer la porte de notre pays aux Algériennes et aux Algériens.*»

Il revient aussi sur la question du prix des visas qui «*peut apparaître très élevé compte tenu du niveau de vie dans certains pays*». **Il constate que les refus et les difficultés de procédures sont vécus par certains demandeurs «*comme une forme d'humiliation*»**. […]

El Watan